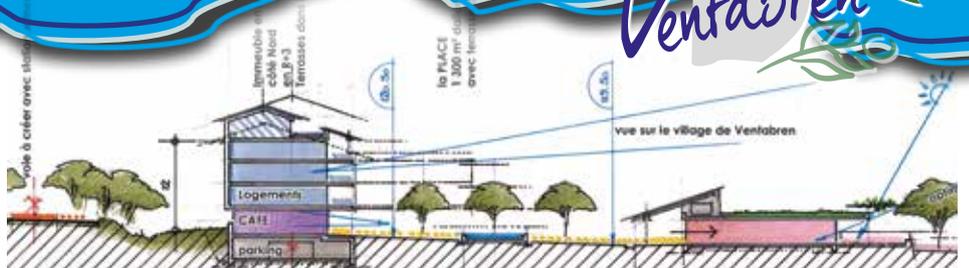


la Colline Bleue

www.ventabren.fr



Une
qualité
de vie
à Ventabren





TOUS UNIS
CONTRE LA VIE CHÈRE



OUVERTURE NON-STOP

Du lundi au samedi
de 8h30 à 19h45

Le dimanche 9h00 à 12h30



VENTABREN

Quartier St Louis - Av. de Gaulle

Tél : 04 42 28 80 61

Fax : 04 42 28 77 28

NOUVEAU
DRIVE INTERMARCHÉ
VENTABREN

www.drive.intermarche.com



www.ventabren.fr

Mot du Maire **3**



A votre service **26**

Tribune libre **28**



Finances **20**

Actualités **23**



Infos utiles **30**

Calendrier **32**

Rédaction et diffusion :
Commune de Ventabren
Directeur de la publication :
Fanny Andrieux
Responsable de la rédaction :
Virginie Boutal
Rédaction :
Fanny Andrieux, Virginie Boutal,
Sandra Bottamedi, Muriel Costa,
Sandrine Costa Pina, Monique Deprez Savi,
Andréa Finotto, Jean-Pierre Musso,
Robert Pieuille, William Witte
Crédit Photos :
Virginie Boutal, Sandrine Costa Pina,
Andréa Finotto, Jean-Pierre Musso, Ecole
de Musique, Géoportail, Service Urbanisme

Magazine d'informations
municipales semestriel
n°28 Automne 2016
Tiré à 2500 exemplaires
sur papier aux normes
environnementales



Conception graphique :
Agence 3MS
Agence de Communication
Publicité - Edition - Multimédia
9 ZA Bompertuis
Avenue d'Arménie
13120 Gardanne
Mail :
communication@agence3ms.fr
Tél. : 04 42 37 06 22
Responsable édition :
Marc Salvadéro
Service création : Eric Perrin
Imprimerie : Print Team
Toute reproduction intégrale ou partielle,
est formellement interdite
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41
et Code Pénal art. 425).

Entreprises, commerçants vous souhaitez participer à ce magazine, contactez-nous au 04 42 37 06 22



KEEP COOL PRÉSENTE

TwoCOOL®

**LE SPORT À DEUX
POUR 5€ DE PLUS PAR MOIS***
EN SALLE DÈS LE 27 AOÛT

LA FORMULE TWO COOL, UNE BONNE ÉQUATION

« Avec ma formule Two Cool, je peux inviter la personne de mon choix à venir s'entraîner avec moi tous les vendredis et samedis. Et je peux changer de partenaire d'entraînement autant de fois que je le souhaite grâce à mes deux cartes d'accès (1) »

+ de Motivation

Impossible de reculer ou d'annuler son entraînement avec un prétexte bidon quand on a donné rendez-vous à son partenaire et qu'il (ou elle) nous attend déjà devant la salle de sport !

+ de Partage

Ami, conjoint, collègue de travail... on peut choisir autant de partenaires d'entraînement qu'on le souhaite !

+ de Plaisir

Le temps passé dans sa salle de sport est plus agréable lorsqu'on est accompagné(e) d'un partenaire !

= 5€ DE PLUS PAR MOIS*



7 SALLES EN PAYS D'AIX

Rejoignez-nous sur keepcool.fr

KeepCool le sport bonheur

* Keep Cool propose la formule Two Cool pour 5 euros de plus par mois sur la base de la formule Cool (à partir de 29,90€/mois selon la salle). Voir modalités complètes dans votre salle Keep Cool et le Sport Bonheur® sont des marques déposées de DGD Holding. DGD AN 533 968 530.

(1) Mon invité ne pourra pas venir s'entraîner si je ne suis pas présent.

Chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais,

En ce mois de septembre 2016, permettez-moi de vous souhaiter une belle rentrée. Les enfants ont changé de classe et même d'école pour certains, ils retrouvent leurs camarades et, vous-même reprenez le fil de vos activités. Cette édition de « La Colline Bleue » est alors une opportunité pour faire le point sur l'actualité de notre commune.

L'année 2016 a été terrible pour notre pays : notre fête nationale ainsi que nos églises ont été attaquées. Une nouvelle fois, les Français ont payé de leur vie les attaques terroristes. Mes pensées vont bien évidemment aux familles des victimes qui sont traumatisées parce qu'ils ont vécu l'horreur. Nous nous devons d'être vigilants et solidaires pour faire échec à la peur en poursuivant notre vie quotidienne.

Je voudrais remercier une nouvelle fois nos bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile qui, durant toute la période estivale, se sont mobilisés pour notre sécurité, épargnant ainsi notre village des terribles incendies du mois d'août.

Au mois de juin, Ventabren a accueilli le retour d'une formidable manifestation : les peintres dans la rue avec en parallèle l'Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat. Des professionnels de divers corps de métiers ont investi l'espace Jean Bourde tandis que les toiles des peintres ont coloré et animé les rues du village pour le bonheur des riverains et des visiteurs.

Les événements culturels font partie de votre cadre de vie tout comme les modes de déplacements, les logements, la qualité du groupe scolaire, les technologies de communication, les aménagements urbains... autant d'éléments qui constituent mes priorités fondamentales.



La création prochaine de la zone d'activité de Château Blanc contribue également à ce but que je me suis fixé : augmenter l'attractivité économique de la commune. Ce projet de grande qualité environnementale permettra à des entreprises locales de trouver une place de choix à Ventabren.

Je ne peux terminer mon propos sans évoquer le décès du jeune Souley qui nous a tous terriblement bouleversés, un événement tragique que personne ne devrait avoir à vivre. J'ai été personnellement touché, d'autant plus que sa maman est un agent municipal de la commune de Ventabren, qui travaille à mes côtés depuis de nombreuses années. Le Conseil municipal et moi-même tenons à marquer notre reconnaissance aux très nombreuses personnes qui ont fait preuve d'une générosité et d'un soutien sans faille auprès de la famille du jeune homme.

En vous remerciant une fois de plus pour votre confiance, je vous prie de croire, chères Ventabrennaises, chers Ventabrennais, à l'assurance de mon parfait dévouement.

Claude Filippi
Maire de Ventabren
Conseiller Métropolitain d'Aix-Marseille Provence

La saison culturelle

s'est terminée cet été avec des festivités hautes en couleurs

En avril, Ventabren a reçu pour la dixième année consécutive, les **Rencontres Régionales de courts métrages amateurs**, un festival qui attire de plus en plus de spectateurs et de participants. Les enfants du Centre de Loisirs « La Marelle » ont participé et remporté le prix prestigieux du « Coup de Cœur du Président du jury » en frôlant de près le Grand Prix du concours. Quelques Ventabrennais participent également à cette compétition en clubs ou à titre personnel ; parmi eux figurait Georges Reguin qui nous a malheureusement quittés en début d'année. Un hommage tout particulier lui a été rendu lors de l'ouverture de cette édition du festival avec la projection d'une de ses dernières œuvres « Mystère à Ventabren ». Le Grand Prix du festival porte désormais son nom.

A la mi-juin, **l'Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat et l'Expo-rue des Peintres** ont pris place simultanément au cœur du vieux village et ont transformé ses ruelles en véritable galerie d'art à ciel ouvert. Cette manifestation a mis en valeur des métiers et des savoir-faire parfois originaux et peu répandus mais a permis aussi aux peintres de bénéficier d'une vitrine pour se faire connaître ou tout simplement partager leur passion. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 14 mai 2017 pour renouveler cet événement !

A la fin du mois de juin nous avons célébré la traditionnelle **fête de la Saint-Jean**. De plus en plus nombreux chaque année, les Ventabrennais sont venus partager leur pique-nique entre amis ou en famille dans une ambiance conviviale. Le show a été assuré par le groupe Madame Oleson, décontraction garantie avec des textes plein d'humour 100% français. Le feu s'est ensuite embrasé pour l'épreuve du saut des grands et des petits (accompagnés bien sûr).

Journées du Patrimoine : Récital de chant lyrique

Sandrine Costa Pina, chanteuse lyrique ventabrennaise, nous fait le plaisir de se produire à l'église Saint-Denis à Ventabren.

Accompagnée au piano, elle interprétera des airs d'opéra, des airs sacrés ainsi que des mélodies françaises.

Samedi 17 septembre, 16h00

Eglise Saint-Denis, Entrée libre, durée 1h

Au début du mois de juillet, le service culturel de la commune a souhaité, une nouvelle fois, innover en proposant une séance de **cinéma en plein air** avec la projection du film « L'Odyssée de Pi ». Cette manifestation gratuite n'a remporté qu'un petit succès seulement, sans doute lié aux événements tragiques qui ont touché Ventabren durant cette semaine (cf. p25). Nous réitérerons sans doute l'opération l'année prochaine, surveillez le programme de l'été...

Enfin, le **bal de la Fête Nationale** a clôturé les festivités avec pour nouveau cadre l'esplanade de la salle Reine Jeanne. Pour l'occasion, le Wheeling avait pris place au plateau avec toute son installation afin de proposer les mêmes prestations qu'à l'accoutumée. Les tables étaient installées sous la pinède, éclairées par des guirlandes guinguettes multicolores, l'esprit de fête de village était au rendez-vous. L'Orient Express Orchestra a assuré le show avec ses chanteurs et danseuses sur un répertoire rythm'n blues plébiscité par le public.



Fête votive de la Saint-Denis

Visite guidée de l'oppidum

Une visite guidée de l'oppidum de Roquefavour vous est proposée avec Jean-Pierre Musso, chargé de mission archéologique bénévole. La visite se terminera au musée archéologique de la commune où sont exposés les objets découverts lors des fouilles effectuées dans les années 1976-1985.

Dimanche 9 octobre, Gratuit - Rendez-vous au monument aux morts à 10h

Pour la fête votive de la Saint-Denis, la commune de Ventabren organisera des olympiades le dimanche 9 octobre 2016 sur le plateau sportif.

Plus d'informations sur www.ventabren.fr.

Suite aux désagréments causés par les camions forains lors de leur départ l'année dernière, il a été décidé que, pour cette année, les manèges ne pourront s'installer à Ventabren pour la fête votive. Rappelons-le, des câbles et des poteaux de téléphonie ont été arrachés privant ainsi de nombreux administrés d'internet et de téléphonie fixe.



SATR

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS - VRD SOLS INDUSTRIELS...

188 Av. des Alumines - BP 20024

13541 GARDANNE Cedex

TEL : 04.42.39.77.45

FAX : 04.42.39.77.46

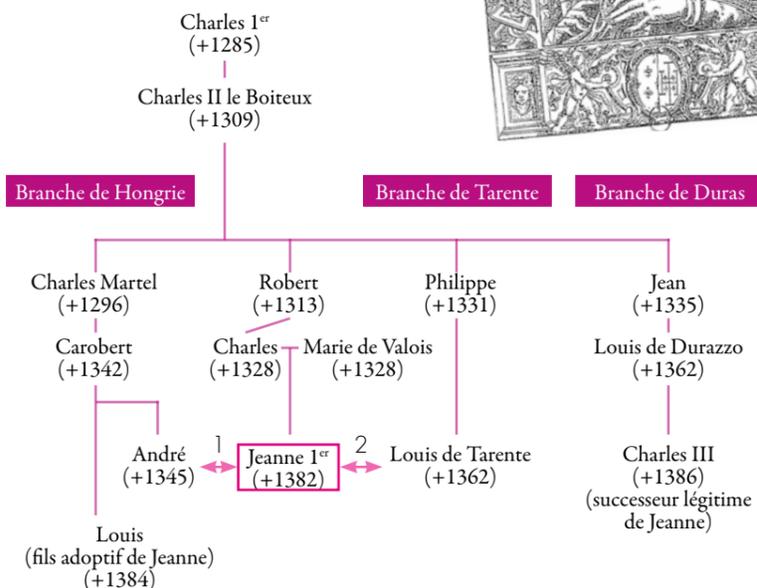
Mail : contact@satr.eu



Qui était la Reine Jeanne ?



PREMIERE MAISON D'ANJOU BRANCHE DE NAPLES



A Ventabren la Reine Jeanne est un nom que l'on entend régulièrement : le château de la Reine Jeanne, la salle Reine Jeanne, les Archers de la Reine Jeanne... Bref, il s'agit donc d'un personnage historique qui a marqué le village, mais qui était-elle ?

Son père, Charles de Calabre, mourut le 9 novembre 1328 alors qu'elle avait moins de deux ans. Son grand-père Robert, qui avait déjà perdu son deuxième fils, en 1310, se vit confronté au grave problème de sa succession, son royaume étant convoité par ses neveux. Celui-ci désigna Jeanne pour lui succéder.

Sa mère, Marie de Valois, mourut à son tour le 23 octobre 1331, au cours d'un pèlerinage. Orpheline à l'âge de quatre ans, Jeanne fut installée comme une future reine par son grand-père, Robert d'Anjou.

Afin de garantir la stabilité de son royaume au moment de sa succession, et pour assurer à la jeune Jeanne un soutien de taille dans sa tâche de reine, le roi Robert décida de se réconcilier avec la branche hongroise de sa famille et d'unir, malgré leur jeune âge, Jeanne et André de Hongrie. La cérémonie d'engagement eut lieu à Naples le 26 septembre 1333 alors que les époux n'avaient que huit ans. Ils ont alors été élevés ensemble à la cour de Naples, installés tous deux comme les futurs souverains. Le tempérament de Jeanne était plein de gaieté, assez frivole appréciant le luxe.

Ce n'est que dix ans plus tard, le 22 janvier 1343, lorsqu'ils atteignirent la majorité, que le mariage fut célébré. Son grand-père, le roi Robert, mourut le 20 janvier 1343, sans avoir pu assister au mariage de sa petite-fille pour lequel il avait tant œuvré. Jeanne hérita du royaume de Naples, charge imposante pour laquelle elle était très mal préparée. Afin de la libérer de la tutelle pontificale, son grand-père avait mis en place un conseil de régence qui s'avérait inefficace voire même dangereux pour la stabilité du royaume. Le pape, en sa qualité de suzerain, décida d'imposer sa direction effective en envoyant sur place un légat, le cardinal Aimery de Châtelus.

Les complots commencèrent alors à émerger. La famille des Tarente briguant eux aussi le royaume de Naples, décida de faire pression sur Jeanne pour que son époux ne fusse pas couronné. Le soir du 18 septembre 1345, le jeune prince André est sauvagement assassiné. Dans le royaume, certains évoquaient l'implication de Jeanne puisqu'elle s'était rapprochée des Tarente et on racontait qu'elle avait pris Louis de Tarente pour amant.

Moins d'un an après elle épousait Louis de Tarente. Charles de Duras et Louis de Hongrie, le frère du défunt, ainsi qu'une bonne partie du peuple se retournèrent alors contre elle. Le couple fut contraint de quitter Naples envahie par les troupes hongroises pour rejoindre la Provence.

Louis de Tarente n'ayant pour seule ambition que d'effacer la Reine Jeanne du pouvoir royal, la souveraine est spoliée de ses droits, brutalisée, humiliée. Atteint par la peste, son second mari décéda en 1362. Ce fut alors une délivrance pour Jeanne qui reprend les rênes de son royaume. L'amertume laissée par ses années de soumission l'a conduite à ne plus laisser aucun rôle à ses deux autres maris Jacques de Majorque et Otton de Brunswick.

De ses mariages successifs la Reine Jeanne eut trois enfants, tous décédés en bas âge. Elle décida d'adopter le duc Louis I^{er} d'Anjou. Son choix fut approuvé par Clément VII, pape d'Avignon, vers lequel elle s'était tournée lors du grand Schisme. Cette décision provoqua la colère de Charles de Duras qui se voyait lui succéder. Jeanne fut alors faite prisonnière au château de Muro où elle fut assassinée.

L'archéologie c'est cette belle science qui permet d'essayer de comprendre le passé et de chercher à cerner la réalité des faits historiques. Les découvertes sont souvent fortuites et, dans bien des circonstances, ne sont pas signalées car l'inventeur (celui qui a fait la découverte) souhaite garder pour des raisons diverses l'anonymat. Point n'est le cas sur notre commune, puisque Christian Ailliaud très attaché à notre patrimoine nous a une nouvelle fois signalé la découverte d'un objet antique sur le domaine de la Baronne.

En 2000, aux cours de labours dans le champ de la propriété, étaient exhumés deux boulets de catapultes en basalte. Un archéologue canadien ayant pris connaissance de cette découverte dans un article rédigé par nos soins⁽¹⁾, nous a rencontrés pour étudier ces pierres de jet et a désiré les mentionner dans sa thèse traitant « Des matériels balistiques antiques de notre région ».

C'est au cours de l'année 2016, à proximité des précédents cités, qu'un troisième boulet manufacturé a été découvert.

Description de la découverte :

Boulet de forme plus ou moins sphérique ou sub-sphérique il est taillé dans un calcaire dense (dim. 49cmx46cm.), pour une masse de 3250g. En comparant cette description nous observons que ces dimensions sont sensiblement analogues aux boulets précédemment découverts⁽¹⁾ mais que ce projectile est de moins bonne facture, qu'il est taillé dans un autre matériau, et que sa masse est supérieure pour un maximum de 1500g. Vraisemblablement que pour les besoins de leur artillerie lourde les utilisateurs devaient aussi exploiter les matériaux locaux⁽²⁾.

Nous rappellerons, que ces projectiles militaires étaient lancés par des engins appelés lithoboles ou balistes. Machines de guerre utilisées depuis l'antiquité et jusqu'au Moyen Âge et qui provoquaient de grands dégâts dans les fortifications assaillies. Mais alors que peut signifier la présence de ces boulets sur le domaine de la Baronne ? J'avais suggéré⁽¹⁾ que ces armes de jet avaient probablement été utilisées puis abandonnées par l'armée romaine qui assiégeait vers la deuxième moitié du 1^{er} s. Av. notre ère les villages indigènes fortifiés (oppida) de la région et particulièrement celui de Pierredon (Eguilles) situé horizontalement à 1800 m du lieu de la découverte. Il est à signaler que la présence de ces projectiles est bien attestée sur les sites détruits au cours de cette période. C'est d'ailleurs à cette époque que les massaliotes⁽³⁾ qui mènent une vie simple et modérée⁽⁴⁾ sont "agacés" par les actions belliqueuses de leurs turbulents voisins "Les Salyens". La cité de Massalia fera donc appel à la puissance romaine⁽⁴⁾ qui engagera ses légions pour rétablir l'ordre et profitera des circonstances pour ouvrir une indispensable voie commerciale terrestre entre l'Italie et l'ibérie (Espagne). La recherche archéologique nous apprend à rester prudents sur les interprétations formulées mais, ces découvertes associées aux sources historiques pourraient bien confirmer notre hypothèse.

L'archéologie à Ventabren



Nos remerciements à notre ami Christian Ailliaud qui nous a fait part de cette nouvelle découverte.

Jean-Pierre MUSSO

Responsable des chantiers de fouilles :
Oppidum de la Cloche (1968-1971).
Oppidum de Roquefavour (1975-1985)
Chargé de Mission Archéologique (bénévole)
de Ventabren.

Visite guidée de l'oppidum de Roquefavour et du musée Archéologique sur rendez-vous par mail : jp.musso@wanadoo.fr

(1) La Colline Bleue N°15
(2) Une veine dense de calcaire traverse la Baronne
(3) Habitants de Massalia (Marseille)
(4) Strabon. Géographie III - IV.



Ventabren Rétro Passion

Le samedi 17 septembre 2016,

à partir de 19h en salle Ste Victoire, il est proposé trois concerts :

- Sad Hours d'Aix en Provence (Rock)
- Vicious Grace de Cavailon (Rock alternative)
- Scarnean d'Avignon (Rock US métal)

L'entrée est gratuite. Restauration sur place.



Le dimanche 18 septembre 2016

sera organisée la 7ème édition de l'Expo/Bourse Ventabrennaise.

Une exposition de prestige organisée dans un cadre d'exception et qui attire chaque année de plus en plus de passionnés et de collectionneurs en provenance de tout l'hexagone. Sur le plateau culturel et sportif de Ventabren, nous n'attendons pas moins de **500 véhicules de collection et de prestige.**

Devenue incontournable dans le calendrier, l'Expo/Bourse Ventabrennaise devrait connaître une affluence record pour sa 7ème édition avec l'anniversaire des Renault 5 Alpine, Renault A310 V6 et les Sierra Cosworth, les boursiers, boutique vêtements-bijoux, ses danseuses de Cabaret, des jeux gonflables pour les enfants. Cette année on innove avec les camions décorés. L'accès est gratuit pour tous, visiteurs comme exposants. Un repas sera servi, paëlla, fromage et dessert pour la modique somme de 15€.

Les précédentes éditions en photo ici : <http://ventabrenretro.free.fr/index.htm>



Une grande première pour la chorale Canta'bren

La chorale "Canta'bren" recrute des pupitres masculins : ténors, basses (voix aiguës et basses). Les pupitres féminins sont aussi les bienvenus. Merci de vous adresser à l'École de Musique de Ventabren qui vous accueillera avec plaisir.

Association École de Musique de Ventabren
2 rue de la calade
13122 Ventabren
ecoledemusiquedeventabren@gmail.com.

Le chant, une des expressions orales de l'Homme, exige un apprentissage minutieux dont témoignent les choristes des "4 Saisons", de la "Ruche des Voix" et de "Canta'bren" qui se sont produits ce samedi 11 juin 2016 en l'église Saint-Denis de Ventabren, sous la direction de Mickaël LE STRAT.

Le programme varié a emmené le public à travers diverses périodes de la Renaissance jusqu'au monde contemporain invitant ainsi à un beau voyage au cœur de bon nombre de pays.

Conscient du travail énorme fourni par l'équipe de l'école de musique, le public a été conquis par cette magnifique prestation.

Un bravo particulier pour la chorale "Canta'bren", créée en septembre 2015 sous l'égide de l'École de Musique de Ventabren. Mickaël LE STRAT a d'emblée proposé aux choristes de passer d'un registre à un autre. Au bout de quelques mois seulement les choristes ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour une première ils ont simplement été parfaits et ils ont su partager avec le public leur joie de chanter. Cela augure un bel avenir pour la chorale "Canta'bren".

"Je n'ai qu'un mot : BRAVO pour ce grand moment de bonheur en communion avec le public. Merci."

Monique SAVI

Cette Commission, créée par Monsieur le Maire en juin 2015, a pour mission de réaliser la Transition Énergétique à Ventabren. Elle est composée de membres de la Majorité municipale, de membres de l'opposition, de la DGS, du Directeur de l'Urbanisme, d'habitants de Ventabren ainsi que de membres de l'Association VENTABREN DEMAIN.

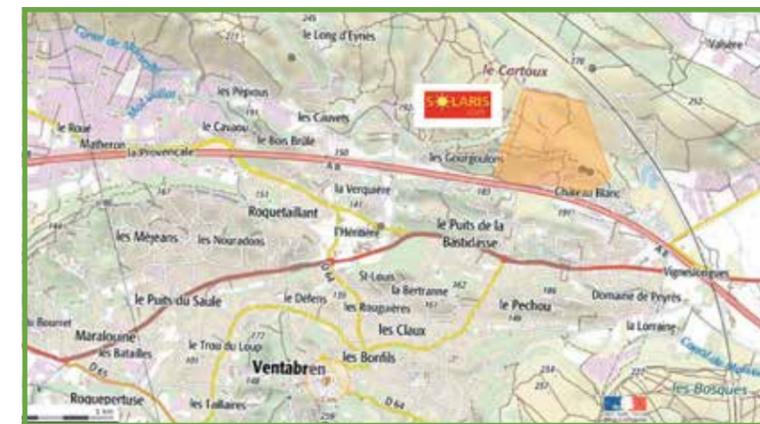
La Commission travaille sur l'**Ecoquartier à Énergie Positive de l'Héritière** et sur le projet SOLARIS de réalisation d'un **Parc Photovoltaïque sur le site de Château Blanc** (Zone jaune sur la carte IGN).

Le **projet SOLARIS** est un **projet participatif et citoyen** qui a comme objectifs :

- D'arriver à l'**indépendance énergétique** de la Commune en 2020.
- De conduire ce projet en conservant la **gouvernance**.
- De **procurer un revenu** à la Commune.
- De donner l'**opportunité** aux citoyens de Ventabren :
 - o De prendre en mains leur **destin énergétique**.
 - o De devenir **actionnaires** de la **SAS SOLARIS CIVIS** et de tirer profit de leur investissement financier.

Commission extra-municipale sur l'énergie Le parc photovoltaïque de Château Blanc

Un projet participatif et citoyen



Planning prévisionnel :

Juin 2016 - septembre 2016	Etude de Faisabilité
Juin 2016 - juin 2017	Etude Paysagère – Expertise Ecologique
Octobre 2016 - juin 2017	Choix Opérateur – Création de la Société d'exploitation SOLARIS CIVIS
Juin 2017 - mars 2018	Permis de construire – Obtention contrat de rachat d'électricité.
Mars 2018 - mars 2019	Construction Parc Photovoltaïque
Mars 2019	Mise en Service du Parc Photovoltaïque de Château Blanc

Une présentation du projet SOLARIS sera faite au printemps 2017 sur le site même de Château Blanc

Merci de nous aider à construire un avenir durable pour Ventabren.

William Vitte

Président de la Commission Extra-Municipale sur l'Énergie

Président de l'Association VENTABREN DEMAIN
william.vitte@wanadoo.fr



Le Plan de Déplacements Etablissement Scolaire

Se déplacer autrement, nous sommes tous gagnants



Le principal enjeu du PDES est l'amélioration de la qualité de l'air notamment aux abords des écoles. Une part importante de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre est due à la circulation automobile.

Grâce au Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES), les élèves se rendent à l'école en se déplaçant de manière sûre, bénéfique pour la santé et plus respectueuse de l'environnement. Ses enseignements permettront aussi de prendre en compte les déplacements à pied effectués sur la commune par les collégiens et lycéens utilisant les transports scolaires.

Le PDES est une démarche de développement durable que la commune met en place dans le cadre des dispositions du Grenelle de l'environnement. C'est une obligation réglementaire fixée par l'arrêté préfectoral du 14 mai 2014 pour les écoles ou groupes scolaires de plus de 250 élèves qui permet de repenser, de manière globale, les trajets scolaires en privilégiant les déplacements utilisant les modes alternatifs à l'usage de la voiture particulière, en particulier la marche, le vélo et le bus. En complément des actions visant à développer ces modes alternatifs, le PDES prévoit des aménagements de la voirie pour renforcer la sécurité et l'éducation des enfants à la mobilité.

La coordination de l'action de la municipalité avec le groupe scolaire, les enseignants et les parents d'élèves est primordiale pour sa réussite. La réalisation du PDES répond à la démarche indiquée par l'arrêté préfectoral : établir un diagnostic à partir d'observations et d'enquêtes dans un premier temps pour ensuite définir les actions les plus pertinentes. L'objet de l'enquête réalisée en juin auprès des parents d'élèves avec le concours des enseignants est de connaître avec précision les modes de déplacement utilisés le matin par les élèves pour se rendre à l'école.

Le diagnostic commence dès cette rentrée et comprend plusieurs volets :

- Le volet sécurité des infrastructures et confort des cheminements piétons d'un PDES doit être rédigé

par la municipalité en intégrant la sécurité des déplacements scolaires et aussi les orientations du Plan de Déplacements Urbains (PDU), les principes d'aménagement de la voirie sur l'accessibilité, les éventuels projets municipaux...

- Le volet « Modes de déplacement des élèves » s'appuie sur l'enquête « Déplacements ». L'analyse des réponses permet de connaître les modes de déplacement des élèves par tranche d'âge et par secteur d'habitat ainsi que les raisons évoquées par les parents pour expliquer leurs choix modaux (contraintes familiale et/ou professionnelle, sentiments d'insécurité et/ou de risque d'accident, etc.). **Pour le PDES de Ventabren, l'enquête concerne les déplacements des 487 écoliers inscrits dans les deux écoles (320 familles). L'analyse sera faite à partir des secteurs d'habitat qui ont été définis par le comité de pilotage composé de parents d'élève, des enseignants du DDEN et de la municipalité. Elle sera enrichie avec l'apport des informations recueillies par E3D Environnement sur les 220 familles qui ont un enfant scolarisé et dont l'adresse est connue.**
- Le volet accessibilité de l'école à pied et en voiture d'un PDES intègre le point de vue de tous les parents d'élèves (enquête « Déplacements »). Il examine l'accessibilité à l'école depuis chaque quartier du secteur scolaire en analysant les freins à la marche ou autre mode de déplacement. L'analyse prend en compte divers éléments : les distances domicile-école, le stationnement à proximité de l'école, la qualité des cheminements piétonniers, le niveau du trafic aux heures d'entrée et de sortie de l'école, les vitesses effectivement pratiquées... **Une attention particulière sera portée à la ligne de bus scolaire pour identifier ce qui pourrait augmenter sa fréquentation (aujourd'hui, « seulement » 24 enfants sont inscrits pour l'emprunter).**
- Le volet du diagnostic éducation à la sécurité routière et à l'écomobilité est rédigé par les enseignants en intégrant les directives de l'Éducation nationale, le projet d'école et les spécificités locales, comme l'appui des intervenants extérieurs.

Notre commune bénéficie d'un ramassage scolaire pour les enfants fréquentant **l'école maternelle et l'école élémentaire**. Pour savoir si un arrêt de bus peut être desservi, le logo Pays d'Aix doit figurer sur les panneaux présents sur l'abribus.

L'itinéraire est flexible et peut être adapté en cours d'année en fonction des demandes et des besoins des personnes inscrites, dans la mesure où le nouvel arrêt peut s'intégrer au parcours existant et à la durée du trajet.

Sur chaque trajet, un accompagnateur – Agent de Police municipale (ASVP) – est présent dans le bus avec les enfants.

ATTENTION : Un adulte devra obligatoirement accompagner l'enfant jusqu'à sa montée dans le bus et l'accueillir à son retour.

Jours de fonctionnement	Heure de départ du bus	Itinéraire Nom des arrêts de bus
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Aller : 07h50	Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, Les Gourgoulons, Les Batailles, Val Lourdes, La Lecque, La Coopérative, Ste Michèle, Les Claux, La Crémade, Ecole Edouard Peisson
	Retour : 15h55	Ecole Edouard Peisson, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, Les Peyres, La Recense, Les Gourgoulons, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles
Mercredi	Aller : 07h50	Les Peyres, L'Etoile, Vignes Longues Hautes, La Recense, Les Gourgoulons, Les Batailles, Val Lourdes, La Lecque, La Coopérative, Ste Michèle, Les Claux, La Crémade, Ecole Edouard Peisson
	Retour : 11h40	Ecole Edouard Peisson, Les Claux, Ste Michelle, La Coopérative, Les Peyres, La Recense, Les Gourgoulons, La Lecque, Val Lourdes, Les Batailles

La navette scolaire

Tarifs

Le service de bus scolaire est assuré par la métropole Aix Marseille Provence. La carte de bus doit faire l'objet d'un renouvellement annuel auprès du Pôle Enfance et Jeunesse.

- 1 ou 2 enfants : 50 € par famille et par an
- 3 enfants et + : 30 € par famille et par an.

Le tarif métropole Aix Marseille Provence étant de 50 € par enfant, le CCAS prend en charge la différence.

Transport à la demande



Le Transport à la Demande (TAD)

Il existe aussi un autre moyen de transport collectif qui permet d'aller plus loin que la ligne de bus régulière : le Transport à la Demande.

Celui-ci peut se révéler pratique notamment aux sorties d'école pour se rendre aux activités dispensées sur le plateau sportif. Le service fonctionne du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30, sauf les jours fériés. Vous pouvez réserver un déplacement ponctuel ou régulier, aller et/ou retour. Le délai de réservation est de minimum 1h avant le déplacement prévu. Cependant, plus vous réservez votre déplacement à l'avance plus vous aurez de chance d'avoir l'horaire souhaité ; les horaires sont modulables en fonction des demandes déjà enregistrées.

N° Vert 0 800 94 40 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Un agent de réservation vous répond de 8h à 18h. En dehors de ces horaires, un serveur téléphonique prend le relai.





PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
SOLAIRE

JOSEPH PATRICK CARNAZZA

MAÎTRE ARTISAN DEPUIS 25 ANS D'EXPÉRIENCE



CRÉATION
DE SALLE DE BAIN
PLOMBERIE
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
INSTALLATION GAZ



Quartier Vigne Longue
13122 Ventabren
Tél : 04 42 28 96 49
Fax : 04 42 57 88 95
Mobile : 06 09 97 36 73
E.mail :
jpccanazza@gmail.com

Notre eau du robinet



rendez-vous sur
eauxdemarseille.fr



Quand les enfants entrent en scène

Comme chaque année le mois de juin laisse place à la fête dans nos écoles. Ce sont toujours de beaux moments d'émerveillement lorsque nos bambins se produisent en public.

Lors de la représentation de la chorale de l'école primaire, en salle Reine Jeanne, le répertoire faisait référence à l'art du cinéma et du petit écran. Des chorégraphies et des petits accessoires spécialement préparés ont apporté couleurs et mouvement à la scénographie mise en place.

L'école maternelle, en plus de sa chorale annuelle, avait réservé pour la fin d'année un spectacle de cirque préparé tout au long de l'année avec le prestigieux CIAM d'Aix-en-Provence (Centre



International des Arts en Mouvement). Décors et vêtement de couleurs, tours de funambules et de jonglages étaient au rendez-vous pour époustoufler les parents ébahis



Tous Citoyens !



Les « Grands » du groupe scolaire Edouard Peisson font maintenant leur entrée au collège, une nouvelle étape à franchir avec le passage à l'adolescence. Juste avant ce moment charnière de leur vie, le temps d'un moment convivial, Monsieur le Maire a tenu à leur offrir personnellement un guide du citoyen, et d'échanger avec eux et leurs enseignants sur la notion de citoyenneté tellement importante dans notre société.

Ce livret, intitulé « Graines de Citoyens », rassemble tout ce qu'il faut savoir en matière d'éducation civique : les institutions de la République française, son administration, la place de la France dans le monde... mais aussi les droits et les devoirs de tout citoyen.

L'art urbain s'invite à Ventabren

De retour d'un voyage à Rio, Frédéric Truteau, artiste peintre ventabrennais, a souhaité partagé avec la ville de Ventabren et ses habitants son enthousiasme pour le street-art. En adéquation avec l'esthétisme de la commune, il a alors proposé de réaliser le portrait d'un homme illustre de la commune.

C'est ainsi qu'il réalise à la bombe aérosol cette fresque sobre et élégante avec des graffs en filigrane apportant une dimension plus urbaine à l'œuvre lorsqu'on la contemple de près.

Ce portrait n'a pas été choisi par hasard : il s'agit de l'écrivain Edouard Peisson dont le groupe scolaire porte le nom. Célèbre pour ses récits marins marqués par une sobriété sans égal, l'écrivain a vécu à Ventabren jusqu'à la fin de ses jours.



 **EURL Laurent Calvaruso**
Entreprise de père en fils depuis 1983

Décoration
Peinture - Stucco - Tapiserie - Patine
Moquette - Pose sol stratifié - carrelage

Quartier Des Nouradons
13122 Ventabren

laurentcalvaruso@gmail.com Mob : 06 87 11 66 31

 **INFINITI**
INSPIRED PERFORMANCE





**VOTRE CENTRE DE RÉPARATION
AGRÉÉ À AIX-EN-PROVENCE**
Viser la perfection au-delà du luxe traditionnel.

Découvrez nos occasions sur :
www.infiniti-couriant.fr

INFINITI COURIANT SERVICE PARTNER
Tél. 04 42 52 52 93 22-24 Route de Galice, 13 090 Aix-en-Provence

PAIN DE TRADITION FRANÇAISE
JACOB'S

BOULANGERIE
ouverte tous les jours
week end et jours fériés de 6h30 à 20h00 non stop

Route de Berre - D10 - Quartier de Maralouine
13122 Ventabren
07 69 36 55 21

Logements sociaux au village



Les travaux des logements sociaux du vieux village ont pris fin cet été. La maison de village de la rue saint Denis a entièrement été restructurée de la toiture aux planchers pour créer trois studios. Après avoir reçu les demandes d'administrés dans le besoin, le CCAS proposera les personnes qui pourront bénéficier de ces logements sociaux dans le courant du mois de septembre.

Le groupe scolaire aux normes PMR



Une nouvelle fois, cet été, les locaux du groupe scolaire Edouard Peisson ont été investis par des ouvriers de tous corps de métiers.

Les sanitaires enfants et adultes de l'école élémentaire ont entièrement été rénovés du sol au plafond, en passant par les faïences, afin de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), en vigueur dans tous les établissements recevant du public.

A l'école maternelle, les travaux de mise aux normes PMR commencés l'année dernière se sont poursuivis aux niveaux des toilettes adultes et des espaces de circulation.



Une nouvelle chaudière a également été installée pour assurer une température optimale dans les classes tout l'hiver en maîtrisant parfaitement sa consommation.

Du côté de la crèche « Les Farfadets » des travaux ont été effectués dans la section des « bébés » pour aménager leur espace extérieur.

Une antenne 4G s'implante à Ventabren

Afin de pallier les problèmes de réception de téléphonie et d'internet haut débit sur certaines zones d'ombres, la commune a autorisé l'opérateur téléphonique Free Mobile à installer un nouveau relais radiotéléphonique végétalisé à proximité du cimetière.

Celle-ci permettra d'assurer la couverture de Ventabren en bénéficiant d'une nouvelle techno-

logie 4G. Le secteur des Vences/Château Noir, actuellement mal desservi par les opérateurs téléphoniques sera couvert.

Cette technologie 4G permet aussi l'accès à internet haut débit grâce à l'installation, chez les particuliers et entreprises, de « box 4G ».

L'opérateur paiera une redevance de 13 000€ par an à la commune.

Le Vallat des Eyssarettes



Pour des raisons de sécurité, la commune s'est substituée, une nouvelle fois, aux riverains propriétaires qui doivent dès l'amont entretenir le cours d'eau.

Il est rappelé que les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. L'article L.215-2 du code de l'environnement prévoit que les berges et le lit mineur des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains, selon des modalités précisées dans le code de l'environnement. Les articles L.215-14 et R.215-2 définissent les objectifs d'un entretien régulier d'un point de vue environnemental.

Aménagement de l'extension du cimetière

Les caveaux et colonnes d'arrosage ont commencé à prendre place le long des nouvelles allées du cimetière. Son aménagement est prévu en plusieurs tranches et comptera au final 217 caveaux de 2 à 6 places, un espace columbarium de 50 emplacements et un jardin du souvenir.

Pour le moment, il n'est pas possible de réserver un caveau sans qu'il y ait un besoin immédiat.



Gardons nos rues propres !

Les services municipaux ont été amenés à constater, à de nombreuses reprises, la présence de dépôts de déchets divers aux abords des conteneurs enterrés et autres conteneurs à ordures ménagères.

Les déchets pris en charge sont les suivants : ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers recyclables, papiers journaux, revues et magazines, bio-déchets, verre.

Tous les déchets ne rentrant pas dans ces conteneurs doivent être amenés à la déchetterie. Nous rappelons la réglementation en vigueur :

« Tout dépôt hors des récipients de collecte prévus à cet effet est répréhensible et peut être sanctionné. La police municipale est habilitée à rechercher l'auteur du dépôt et peut déclencher l'engagement des poursuites à son encontre.

(Articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal et l'article R.541-76 du Code de l'Environnement, contravention de 2^{ème} à 5^{ème} classe entraînant une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros). »

Nous comptons sur votre sens du civisme afin que Ventabren reste une commune agréable à vivre.



Quartier durable de l'Héritière

un nouveau projet se dessine



Historique de la procédure

En 2009, la municipalité a décidé de recourir à la forme de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour l'urbanisation du secteur de l'Héritière. Il s'agit de la procédure d'urbanisation la plus adaptée au projet d'aménagement du quartier de l'Héritière et préconisée aux termes du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Elle garantit la prise en compte de l'environnement, du paysage et du patrimoine.
- Elle permet une meilleure appréciation de l'impact sur l'environnement naturel et humain lors de la création par le biais d'une étude d'impact, qui peut être complétée, en tant que de besoin, au stade du dossier de réalisation.
- Elle facilite la réalisation des équipements publics nécessaires à l'urbanisation de la zone et permet l'instauration d'un système de participation financière.
- Elle garantit le respect des principes urbanistiques définis par le maître d'ouvrage.
- Elle assure la maîtrise publique du devenir de ce secteur
- Elle facilite la maîtrise du foncier.
- Elle s'appuie largement sur la concertation, par le biais de la procédure de concertation qui est engagée préalablement et se poursuit durant toute l'élaboration du dossier de création de la ZAC.

Ensuite, le Conseil Municipal a attribué sa concession d'aménagement à la Société Publique Locale d'aménagement (SPLA) du Pays d'Aix Territoires qui prend alors en charge les études, la réalisation des travaux et leur coordination.

La modification du PLU nécessaire à la réalisation de la ZAC a été approuvée par délibération du Conseil municipal le 27 juillet 2011. Cette procédure a fait l'objet d'un recours pour annuler ladite modification. En janvier 2014, le Conseil municipal prend acte de la décision du Tribunal administratif annulant la modification du PLU et décide de faire appel.

En février 2015, la commune fait connaître à l'aménageur son intention d'engager une nouvelle réflexion sur un nouveau schéma d'aménagement et une commission extra-municipale est créée afin d'aborder tout les aspects du projet. Etant donné les enjeux écologiques de son territoire, la municipalité de Ventabren a pris l'initiative de réaliser une étude environnementale soumise à avis de l'autorité environnementale.

Les objectifs

Le projet de ZAC sur l'Héritière permettra de répondre aux objectifs communaux de diversification de l'offre de logements, d'équipements et de commerces. Il garantit une amélioration du cadre de vie et répond aux difficultés que rencontrent les Ventabrennais face à l'accession à la propriété de logements individuels et collectifs et aux services de proximité. L'objectif est d'y créer les conditions d'animation de la vie de village. La réussite de cet aménagement passe notamment par la construction de logements à destinations des jeunes et des personnes âgées pour rendre ce quartier vivant.

Il est prévu 313 logements, individuels et collectifs, des commerces en rez-de-chaussée, un espace pour accueillir un marché forain, un foyer-logement et un groupe scolaire.

Les principes architecturaux

Les études préalables ont permis de définir la forme urbaine qui conviendrait le mieux afin d'assurer une transition en douceur entre le tissu périphérique au village et le tissu pavillonnaire plus diffus environnant le site.

Les déplacements doux (piétons et vélos) y seront favorisés notamment grâce à la création de trottoirs et de pistes cyclables sur toutes les voies de circulation.

Les idées directrices du projet d'aménagement



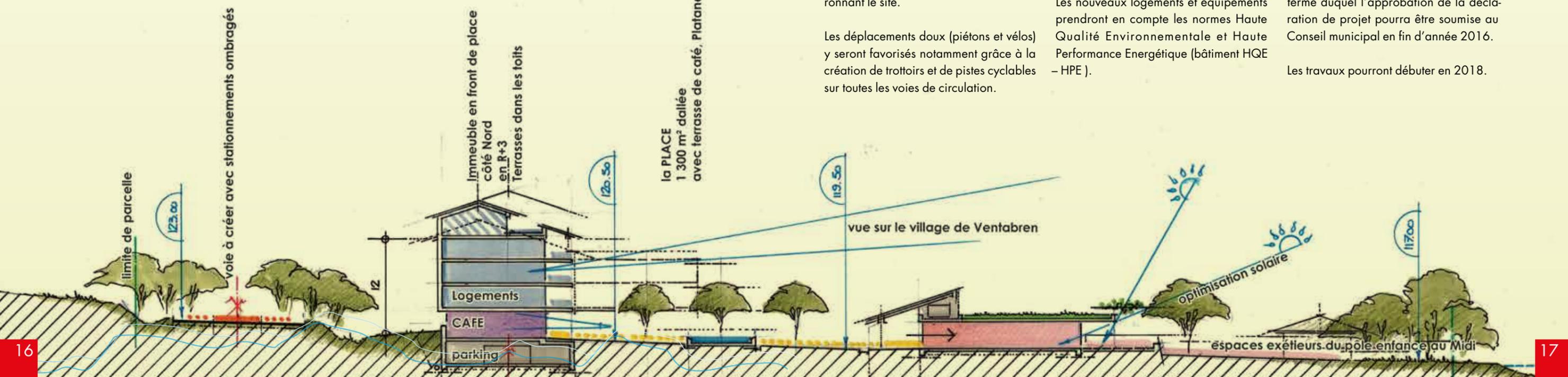
PLU suite et fin

- Fin d'année 2016 Arrêt du PLU
- Fin 1^{er} trimestre 2017 Enquête publique
- Juin 2017 Approbation définitive du PLU

Le calendrier

L'enquête publique commencera dès le mois d'octobre, lorsque l'étude environnementale sera terminée puisqu'elle doit y être jointe. L'enquête durera un mois au terme duquel l'approbation de la déclaration de projet pourra être soumise au Conseil municipal en fin d'année 2016.

Les travaux pourront débuter en 2018.



Château blanc

Une zone d'activité économique pour Ventabren



Les terrains nécessaires à la réalisation de la première tranche de la zone d'activité seront la propriété de la commune d'ici la fin de l'année 2016, les négociations étant déjà menées. L'étude du projet sera terminée à la fin du mois de septembre. Puis, le dossier "Loi sur l'eau", avec l'étude d'impact environnemental, seront achevés au mois d'octobre.

Il s'agit d'un projet de haute qualité architecturale et environnementale bénéficiant d'une situation géographique idéale.

L'aménagement de cette zone est pensé en cohérence avec les milieux naturels, et fortement planté pour assurer à la fois une bonne qualité paysagère et minimiser l'impact environnemental de l'opération. Des règles strictes d'implantation des constructions, de qualité architecturale, d'emprise au sol limitée, renforceront ces dispositifs. Il est prévu, pour chaque lot, des éléments maçonnés identiques permettant d'intégrer les blocs et éléments techniques (boîte aux lettres, compteurs, branchements des réseaux...) afin de créer une harmonie de traitement des entrées.

La zone d'activité de Château blanc a vocation d'accueillir des bureaux et des activités de petites productions.

L'objectif de la commune est de signer le marché de travaux à la fin de l'année 2017 en ayant commencé la pré-commercialisation au début de l'année 2017.

La Commune et l'Etat signent un Contrat de Mixité Sociale

Le 21 juin dernier, Stéphane BOUILLON, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Bouches-du-Rhône, accompagné de Serge Gouteyron Sous-Préfet d'Arrondissement d'Aix-en-Provence, est venu à Ventabren, à la rencontre de Claude FILIPPI, le Maire, afin de procéder à la signature du Contrat de Mixité Sociale de la commune.

Assis sur une analyse partagée entre l'État et la collectivité, ce contrat a pour objectif de faire progresser l'accès au logement à travers la déclinaison d'un plan d'actions et précise que les logements sociaux pourront permettre aux jeunes actifs et aux personnes à revenus modestes ou moyens de la

commune de se loger plus facilement à coût raisonnable ; un détail de grande importance et pleinement défendu par Monsieur le Maire. Lors de cette entrevue, Monsieur le Préfet a exprimé sa compréhension de l'importance pour les Ventabrennais de rester dans leur cru. La question de ce contrat n'est pas de stigmatiser la commune mais de contribuer à une réflexion structurante tenant compte de la physionomie spécifique de Ventabren. Il a par ailleurs félicité la bonne gestion de la commune et de son territoire.

Monsieur le Maire a conclu en remerciant Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-préfet, et les services de la Direction

Départementale des Territoires et de la Mer pour leur concours dans cette réflexion, manifestant sa grande satisfaction de pouvoir donner priorité aux Ventabrennais dans l'attribution des logements sociaux.



Sans intervention des hommes, la forêt ne se régénère pas, pire, elle brûle.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, elle était source de revenus : on y récoltait la résine, le bois. Le pastoralisme y entretenait des paysages ouverts. En 50 ans, la forêt s'est densifiée, favorisant d'importants incendies successifs qui ont transformé la forêt en garrigue.

C'est aussi un patrimoine pour ses paysages, sa biodiversité. Pour se développer de façon durable, la forêt doit être exploitée par une sylviculture responsable et raisonnée. L'acte de gestion atteste d'une prise en compte des différentes fonctions de la forêt (paysage, biodiversité, production de bois et de résine...).

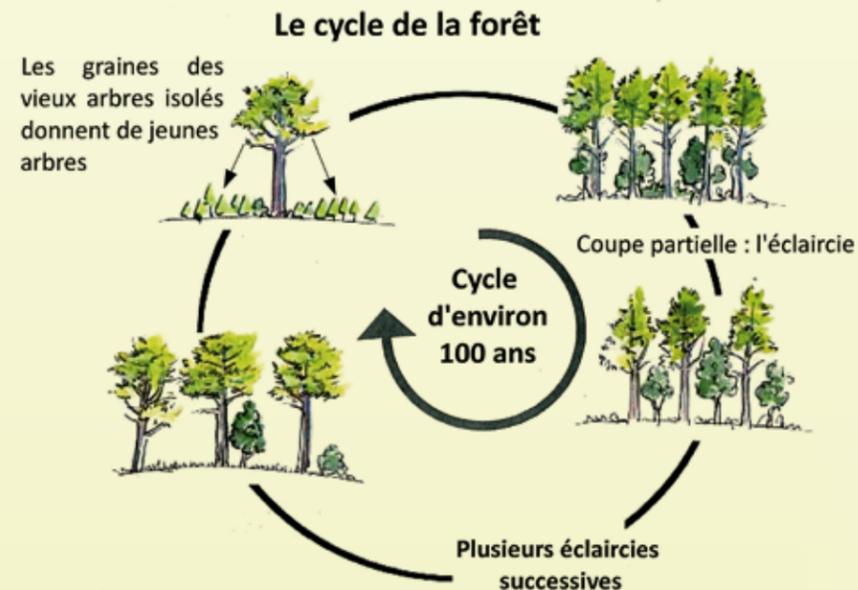
Préserver les forêts et produire du bois ne sont pas antinomiques mais complémentaires. Certains pensent qu'il est criminel de couper des arbres : l'absence de gestion et la sous-exploitation sont beaucoup plus néfastes. Les principes fondamentaux d'une bonne gestion sont de garantir la pérennité des peuplements végétaux, valoriser le patrimoine forestier en assurant un revenu pour protéger les milieux et sauvegarder le patrimoine commun.

De collines en forêts



La commune de Ventabren, commune forestière, s'est engagée dans cette démarche responsable. Nos bois sont certifiés PEFC (Pan European Forest Certification devenu Program for the Endorsement of Forest Certification schemes). Les activités de récolte des bois sont strictement encadrées par la loi.

Une coupe de bois doit être effectuée en 2016 sur la plaine du Ban, forêt communale. Pour élargir ces travaux aux parcelles privées, sous l'autorité du Maire, un regroupement des propriétaires concernés est en cours par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et par l'Association Syndicale Libre (ASL) des propriétaires de l'Arbois et des Quatre Termes.



Pour plus d'informations :
<http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/>
<http://www.pefc-france.org/>
<http://www.foretpriviefrancaise.com/>



Les principaux axes du budget communal 2016

Économies de gestion et investissements mesurés

La gestion municipale répond à des principes de gestion équivalents à ceux de la gestion familiale ou d'entreprise.

Des considérations très simples entrent en jeu pour apprécier la santé financière d'une commune.

Les ressources sont-elles suffisantes pour faire face aux charges ? Comment évoluent ces deux éléments ? La dette est-elle élevée au regard de la capacité de remboursement ?

Dans quel état se trouve le patrimoine communal, faudra-t-il encore emprunter dans l'avenir ?

Le budget est l'acte fondamental des finances communales, voire de la politique municipale. C'est l'acte par lequel le conseil municipal décide des moyens alloués aux différentes politiques. Le budget est voté tous les ans par le conseil municipal.

Le budget 2016 de la commune de Ventabren s'élève à 8 356 914 €.

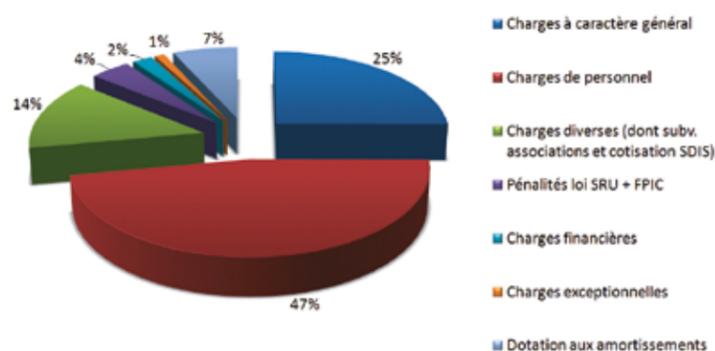
Les dépenses

• Quels types de dépenses ?

Le classement des dépenses s'opère suivant une norme comptable.

Parmi les dépenses de fonctionnement figurent les dépenses courantes pour 25 %, les subventions aux associations pour 6 %, les dépenses exceptionnelles pour 1 % et les intérêts de la dette pour 2 %. Les dépenses de personnel représentent quant à elles 47 %.

Dépenses de fonctionnement 2016



• *Des investissements pour préparer l'avenir*
« Nous ne voulons pas laisser notre patrimoine se dégrader, a expliqué Laurent Gilman, nous voulons continuer à investir pour les générations futures, mais de façon mesurée afin de ne pas surendetter la commune ».

L'ambition raisonnable est donc le principal vecteur qui a mené à la construction de ce budget 2016 adopté à la majorité par le Conseil municipal.

• Des projets financés par des ressources multiples

- L'achèvement des travaux de réfection de 3 logements sociaux au village ;
- Les travaux de rénovation de la voirie communale et des espaces publics ;
- Les travaux de mise en accessibilité et d'entretien des bâtiments communaux ;
- L'achèvement des travaux d'extension du local des boulistes ;
- Les travaux de confortement de la falaise des Brés située sous le château de la Reine Jeanne ;
- L'achat d'une nouvelle balayeuse ;
- Les dépenses d'investissement pour les écoles maternelle et élémentaire...

Les recettes

Les recettes constituent évidemment un élément fondamental des finances communales.

Mais la santé financière des communes n'est pas uniquement entre les mains du Maire.

Les deux grands types de ressources sont les impôts et les dotations. Si l'une de ces deux catégories progresse moins vite que les dépenses, l'autre doit compenser. En d'autres termes, si l'État poursuit sa politique de baisse de dotations auprès des communes, les impôts pourraient augmenter.

À Ventabren, nous avons pris le parti de ne pas sanctionner les citoyens et de mettre l'accent sur les efforts de gestion plutôt que sur l'augmentation des impôts, dans la limite de nos capacités.

En anticipant les difficultés à venir, nous nous efforçons de maintenir les services publics essen-

tiels, notamment l'accueil de nos enfants et de nos anciens avec la meilleure qualité possible.

Les impôts

Les impôts représentent la principale ressource maîtrisée par le pouvoir local. Le Conseil municipal peut faire varier les taux d'imposition. A ce titre, les taxes locales constituent l'instrument principal de l'autonomie des collectivités locales.

• Les impôts varient malgré la stabilité des taux à Ventabren

Si les taux sont restés stables depuis 2011, les impôts des habitants ont pourtant varié. Plusieurs raisons à ces évolutions, souvent à la hausse. D'abord, la valeur locative estimée par l'État augmente chaque année de 1,5 à 2 %. Ensuite, la taxe d'habitation et la taxe foncière sont aussi perçues par le Département et la Région. Ces deux collectivités peuvent également faire varier les taux.

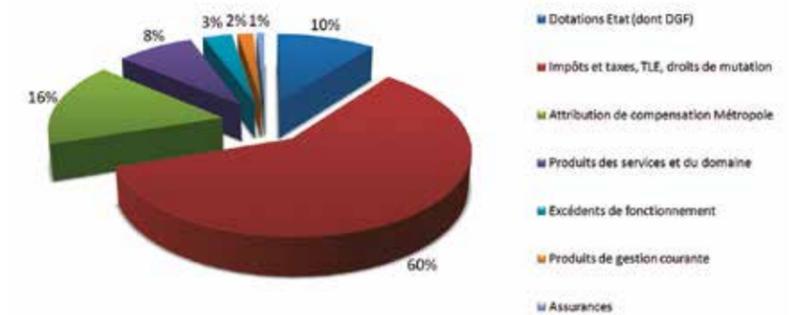
Vos impôts alimentent ainsi d'autres collectivités, et la stabilité des taux votés à Ventabren ne se traduit pas forcément par une stabilité des impôts que vous payez.

• L'État diminue substantiellement ses dotations

Laurent Gilman, adjoint au Maire chargé des finances, a présenté le projet de budget pour l'année 2016, un projet qui s'appuie sur 3 lignes directrices : une optimisation des recettes sans recours à des hausses d'impôts, une maîtrise des dépenses grâce à la recherche systématique d'économies et un plan pluriannuel d'investissement ambitieux mais raisonné pour la commune.

« Pour les recettes, a souligné l' élu aux finances, il ne faudra pas compter sur l'État, puisque ses dotations aux collectivités locales sont en chute libre. » Comme la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter la pression fiscale sur les familles en cette période de crise, les taux d'imposition ne seront pas réévalués. C'est donc dans d'autres domaines que la commune devra aller chercher des recettes supplémentaires, mais c'est surtout en diminuant les dépenses de fonctionnement que la collectivité pourra retrouver un peu de marges de manœuvre.

Recettes de fonctionnement 2016



L'effort devra être partagé

Lors du vote du budget 2016, il a été décidé que les associations participeraient aussi à l'effort exigé de tous pour pallier la baisse drastique des dotations de l'État. En 2015, la commune leur avait voté 330 000 € de subventions. Ce chiffre a été ramené à 319 500 € au budget 2016, soit une économie de 10 500 € pour notre collectivité. Les conditions d'attribution des subventions seront dorénavant plus rigoureuses, ce qui est la moindre des choses, chacun en conviendra, s'agissant d'argent public. Il n'est pas question de mettre en péril notre dynamique tissu associatif, vecteur essentiel de cohésion sociale dans notre village, la commune continuera de soutenir l'action associative dans les meilleures conditions possibles.



RBTP

Travaux Publics depuis 1995

Pour exécuter tous vos chantiers,
nous possédons une équipe
de professionnels qualifiés,
et des engins performants.

TERRASSEMENT - TRANSPORT - REMISE EN CULTURE



290 CHEMIN DES VERQUIERES - 13122 VENTABREN

TEL: 06 09 96 76 60 - FAX: 04 42 28 87 25

MAIL: rbtp@rbtp.eu

Revez Imaginez avec Jardivals
Décorez

Venez découvrir l'univers de Noël
dans notre village de 300m²

Jardivals
JARDINERIE
13122 VENTABREN

Les Maires du Pays d'Aix à Ventabren

A l'invitation de Claude Filippi, le 23 juin dernier, la commune accueillait en salle Reine Jeanne le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, une assemblée constituée des représentants des 36 communes du territoire qui constituait jusqu'à fin 2015 la Communauté du Pays d'Aix.

En amont les élus locaux s'étaient réunis durant la Conférence des Maires tenue à huis clos en salle Sainte-Victoire.

Organes déconcentrés du conseil de la métropole, les conseils de territoire, au nombre de 6 pour la Métropole Aix-Marseille Provence, agissent pour le compte du conseil de la Métropole dans le respect des objectifs et règles fixés par ce dernier.

Les limites des territoires tiennent compte des solidarités géographiques existantes. Pour autant les conseils de territoire ne sont pas le prolongement des anciens EPCI. L'ensemble des biens, droits et obligations des EPCI fusionnés sont transférés à la Métropole. De même l'ensemble de leurs personnels relèvera de la Métropole.

Valentin Prades,
jeune athlète ventabrennais
a participé aux Jeux Olympiques
de Rio dans une des disciplines
des plus difficiles au monde :
le pentathlon moderne.

A presque 24 ans, ce jeune sportif émérite, enfant de Ventabren, a défendu les couleurs de la France avec 2 autres athlètes (1 femme et 2 hommes représentent la délégation tricolore) lors de cette prestigieuse compétition. Après avoir brillé en natation et à l'escrime, Valentin a connu quelques difficultés au saut d'obstacle ce qui lui a coûté 40 secondes de pénalité. Malgré une fantastique remontée à la course, Valentin est arrivé 4ème à une seconde du podium.

Au mois de juin, Valentin Prades avait proposé aux élèves du groupe scolaire de Ventabren une animation de « Laser-Run ». Installée par la Fédération de pentathlon moderne avec la participation de la municipalité de Ventabren, cette animation a permis aux enfants de rencontrer un champion qui a lui-même côtoyé les écoles de Ventabren.

Vous pouvez suivre Valentin sur sa page facebook [valentinpradesathlète](#).

La loi confère aux conseils de territoire un double rôle dans l'organisation de la métropole :

1. D'une part, ils exercent d'importantes **compétences opérationnelles de proximité** par délégation du conseil de la métropole.
2. D'autre part, ils agissent comme des **instances consultatives**.

La séance du 23 juin précédait le Conseil de Métropole du 30 juin qui débattait essentiellement du pacte de gouvernance, pour lequel les Elus du Conseil de Territoire du Pays d'Aix avaient en séance de Conférence des Maires décidé d'élaborer une motion comportant quelques amendements, votée le soir même, en séance publique.

103 rapports ont été débattus ce jour-là, des délibérations déterminantes pour permettre aux communes du Pays d'Aix de faire entendre leur position et exister au sein de la Métropole.



Le Ventabrennais Valentin Prades aux Jeux Olympiques



50 ans de défense de la forêt



Le 2 juillet dernier, Monsieur le Maire a réuni l'ensemble des membres de la RCSC, actuels, anciens, membres d'honneur, CCFF voisins, afin de rendre hommage à leur dévouement et leur détermination dans le combat qu'ils mènent chaque été notamment, pour la protection de notre village.

L'occasion de se remémorer l'histoire de la création du comité, les instants cruciaux, l'implication des Elus depuis 50 ans, la volonté acharnée des pionniers du mouvement.

Les bénévoles ont également pu apprendre des anecdotes essentielles et cocasses, de visionner un film retraçant le parcours du comité.

Des médailles d'honneur ont été décernées aux fondateurs, aux anciens coordonnateurs et aux membres les plus anciens.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver et échanger, partager une partie de pétanque et terminer par un dîner en plein air.

L'année 2016 marque les 50 ans d'existence de la première organisation de la Commission Communale des Feux de Forêt, qui évoluera au cours des années pour devenir le Comité Communal des Feux de Forêts et depuis janvier 2016 la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Si les appellations diffèrent, le sens premier et la volonté profonde de ces bénévoles restent identiques : la défense et la préservation de nos massifs et de nos collines.

L'automne est la saison idéale pour commencer à organiser les opérations de débroussaillage. La commune organisera une réunion publique d'information en partenariat avec la gendarmerie d'Eguilles à la fin du mois de septembre pour que chacun se mobilise face aux risques incendies.

"Une partie de pétanque, Ça fait plaisir. La boule part et se planque, Comme à loisir."
Georges BRASSENS

La commune dispose désormais pour l'ensemble des Ventabrennais amateurs de pétanque et les membres de sa plus ancienne association La Boule Ventée créée en 1939, d'un équipement performant et complet.

L'ancien local du boulodrome a été transformé en sanitaire avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

Un nouveau local a été construit pour accueillir un bureau et en espace buvette.

Les mises aux normes en termes d'électricité et d'évacuation des eaux usées ont été réalisées.

Un financement subventionné à hauteur de 49 % par le Conseil départemental.

Boulodrome Manuel Gasquez

Le boulodrome de la commune est un véritable lieu de vie, d'échanges où chacun trouve sa place dans la convivialité et le plaisir.

Il tenait à cœur à Monsieur le Maire et Monsieur Léon CALIGARIS Président de La Boule Ventée d'honorer la mémoire de Manuel GASQUEZ en baptisant le boulodrome à son nom.

Manuel ou Pépé GASQUEZ comme certains aimaient l'appeler, était un incontournable du jeu de boules, fidèle par sa présence et sa compagnie.

Manuel nous a quittés il y a deux années, chacun garde de lui un souvenir affectueux.



Souley Arzika-Duron

Nous ne pouvons aborder cette rentrée sans évoquer le décès tragique du jeune Souley Arzika-Duron, un événement douloureux qui a touché la communauté ventabrennaise toute entière et plus encore.



Au terme d'un discours émouvant, Monsieur le Maire a annoncé que le stade de Ventabren sera baptisé au nom du jeune homme disparu.

La famille de Souley a profondément été touchée par la foule qui s'était déplacée, se sentant ainsi plus que jamais soutenue et entourée.

Le soir même, à Marseille, se déroulait le match de football « France – Allemagne » dans le cadre de l'Euro 2016. Le voisin de la famille de Souley depuis près de 30 ans, Gabriel Gonnet, faisait partie de l'équipe de bénévoles recrutés au service Marketing du stade Vélodrome. Sa présence dans les coulisses de la compétition lui a permis d'approcher la famille de Blaise Matuidi, le n°14 de l'équipe de France, et de leur raconter le drame qui avait frappé Souley. A l'issue du match, alors que le joueur retrouvait sa famille, celui-ci a généreusement donné le maillot porté lors du match après l'avoir dédié et présenté toutes ses condoléances. Le but de Gabriel était d'apporter un peu de réconfort et d'émotion positive dans cette cruelle épreuve.

Une générosité et une solidarité incroyables

Grâce à vos dons, la famille de Souley a pu se ressourcer auprès de sa famille à New York avant de reprendre le rythme de la rentrée scolaire et de se confronter à la vie quotidienne.

Ce jeune homme de 17 ans était gentil, serviable et d'une nature très réservée. Grand sportif, il s'est essayé à de multiples sports : le judo, le karaté... mais sa vraie passion a toujours été le football. Pendant 11 ans, il a évolué dans différents clubs ; au Football Olympique de Ventabren bien sûr mais aussi à l'US Velaux, à l'ES Milloise et enfin au club renommé de Luynes. Malheureusement, une malformation au genou lui causant d'importantes douleurs l'a empêché de poursuivre son rêve.

Comme les jeunes de son âge, il se passionnait aussi pour les engins à moteur. Comme les jeunes de son âge, il avait beaucoup d'amis et aimait les recevoir dans sa maison pour écouter de la musique, partager des photos, jouer aux jeux vidéos. Et comme les jeunes de son âge, il était très coquet et portait un soin particulier à sa tenue bien assortie.

La Marche Blanche

Une Marche Blanche organisée par la municipalité s'est déroulée le jeudi 7 juillet au plateau sportif de Ventabren. Près d'un millier de personnes est venu rendre hommage à la mémoire de Souley et soutenir toute sa famille dans la douleur. Le cortège a fini son parcours au stade de football que le jeune Souley a foulé tant de fois.

Hadiza, Amadou et Issa remercient sincèrement l'équipe enseignante à l'origine de cette initiative mais aussi les associations de parents d'élèves, les agents de la Mairie de Ventabren, les commerçants et entreprises, et tous les particuliers qui ont contribué à cette cagnotte et à toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien de quelque façon que ce soit

Article rédigé avec l'accord et la participation de la famille.



Sandrine Costa Pina ou La Passion du Chant



Sandrine Costa Pina est, depuis plus de 20 ans, une véritable passionnée de chant lyrique. Elle a notamment suivi les cours du Conservatoire de Musique d'Istres.

Cette Ventabrennaise, amoureuse de musique classique, met à votre service ses talents de chanteuse lors de vos événements : mariages, baptêmes, anniversaires, vernissages, soirées de comités d'entreprises...

Pour tous renseignements :
06 15 99 05 84
passion.chant@yahoo.fr
Site internet :
<http://passionduchant.over-blog.com>

Déménagement d'activités médicales et paramédicales

Blandine Sion, Psychomotricienne à Ventabren, déménage son cabinet pour s'installer au centre médical du quartier Maralouine.

Blandine SION
6100 Route de Berre (RD10)
Quartier Maralouine - 13122 Ventabren
Tel : 06 86 99 31 27

L'ostéopathe Nadia Desmaretz installe son activité au cœur du vieux village au 11 boulevard de Provence.

Nadia DESMARETZ-PICHAVENT
11 boulevard de Provence
13122 Ventabren
Tel : 06 25 35 62 53

OPTIMHOME
immobilier

TOUTES TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

Pierre-Jean OYANT

VOUS MÉRITEZ L'EXCLUSIVITÉ



06 75 89 01 51 - 13122 Ventabren
pierrjean.oyant@optimhome.com
www.oyant.optimhome.com



BT MENUISERIE

63 CHEMIN DE L'HÉRITIERS 13122 VENTABREN

Tous travaux de menuiserie
neuf ou rénovation
06.07.27.50.39

BARTH THIERRY artisan menuisier barththierry@hotmail.com



Nouvelle architecture pour Dan B. La Table de Ventabren

Le restaurant étoilé de Dan Bessoudo, au cœur du vieux village, a tout récemment inauguré un nouvel espace, en lieu et place de sa terrasse. D'une architecture moderne et épurée, cette salle permet au cadre pittoresque du vieux village de s'exprimer grâce à des matériaux élégants et sobres tels que le bois, l'acier et l'inox. La part belle est faite aussi aux vieilles pierres, incontournable matière provençale, avec ses parements et ses voûtes découvertes et mises en valeur lors des travaux.

Ces aménagements permettent à ce restaurant de haute gastronomie de garder la même capacité d'accueil en hiver comme en été, et pourquoi pas dans un futur proche obtenir une deuxième étoile.

Ouvert tous les jours midi et soir
sauf le lundi
04 42 28 79 33 - resaltdv@gmail.com
Site Internet :
www.latabledeventabren.com



ETJME
TERRASSEMENT AMENAGEMENT PAYSAGER

Enrochement
Drainage
Fosse sceptique
Terrassement

Quartier Cauvets - 13122 Ventabren - Jean-Marc EYRIES : 06 09 50 95 46

MAJORITÉ MUNICIPALE

NOTRE ENGAGEMENT

Nous tenons tout d'abord à saluer dans cette tribune les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile, les Sapeurs-pompiers de la Basse Vallée de l'Arc et les Gendarmes de la Brigade d'Eguilles qui durant l'été surveillent, patrouillent, défendent nos terres et nos biens sans relâche avec passion et professionnalisme.

Pour rétablir certaines vérités, nous pourrions choisir de tomber dans la facilité en répondant aux attaques de nos opposants, mais nous ne le ferons pas.

Vous l'aurez constaté, la majorité municipale, les Elus et plus particulièrement notre Maire subissent depuis plusieurs mois des agressions perpétuelles de la part des membres de l'opposition municipale.

Pourquoi, au lieu de construire et de réfléchir, ces personnes passent le plus clair de leur temps à démolir ce que nous entreprenons ou proposons, en colportant et en publiant systématiquement de fausses informations ?

On ressent chez eux une haine viscérale à notre égard, tout à fait semblable à ce qu'ils prétendent combattre : de la petite politique de comptoir. En y regardant de plus près, le fond de nos projets n'est pas réellement attaqué. En revanche, nous percevons une frustration palpable liée à leur incapacité, leur inefficacité et leur inutilité à conceptualiser les projets de la commune.

Nous les préférons lorsqu'ils manifestent leur soutien inconditionnel à François Hollande et à son gouvernement, et que leur idéologie s'oppose à la nôtre.

Nous faisons le choix de vous prouver notre promptitude à tenir nos engagements de campagne, grâce notamment à notre plan pluriannuel d'investissement de 10 millions d'euros.

Les projets composant ce plan d'investissement ainsi que leurs financements, sont sécurisés et subventionnés à plus de 75% par nos partenaires institutionnels comme le Conseil Départemental, le Conseil Régional, ou encore la Métropole.

Ils permettront d'améliorer notre cadre de vie et d'anticiper les besoins proches de notre population. L'équilibre financier de ces projets est réalisé grâce à la maîtrise de la gestion de l'action publique municipale et une évaluation réelle des frais de fonctionnement.

Ce plan prévoit la création d'un groupe scolaire et d'une nouvelle crèche sur le quartier de l'Héritière, d'une cuisine centrale municipale, d'un garage technique pour la Réserve Communale de Sécurité Civile et d'un espace culturel et associatif au Plateau.

Egalement, ce plan tient compte de la poursuite de viabilisation des quartiers à enjeux urbanistiques en eau potable et assainissement collectif, la sécurisation de la montée du village et la mise en accessibilité des bâtiments publics.

Nous tenons à vous rassurer, nous gardons notre ligne de conduite à vouloir préserver le caractère unique et exceptionnel de notre commune. Ainsi il est inconcevable de croire et de faire croire que la population connaîtra une expansion démesurée dans les prochaines années. Depuis que nous sommes aux affaires (2001), la population a progressé de moins d'1 %

par an, et il n'est pas question que cette évolution ne soit déstabilisée, au même titre que les infrastructures et le service rendu aux administrés. Ceci méritait d'être clarifié...

D'autre part, notre engagement n'a jamais failli concernant les impôts des Ventabrennais.

Malgré la pression que subit la commune de la part de l'Etat et pour faire face aux baisses de dotations engendrées par la mise en place de la Métropole (soutenue par l'opposition), le Maire et son équipe municipale en charge des finances ont adopté un plan de restrictions budgétaires assorti d'un plan conséquent de subventionnement des investissements, permettant de maintenir la stabilité saine des finances communales et de ne pas augmenter nos impôts locaux.

La commune de Ventabren ouvrira les dimanches 20 et 27 novembre un bureau électoral en salle Sainte-Victoire pour les Primaires des Républicains en vue des Présidentielles de Mai 2017.

Les élections législatives capitales pour nos territoires auront lieu au mois de juin 2017, après les Présidentielles.

Fort de son expérience locale, de sa légitimité politique, de son courage, de sa détermination et de sa popularité sur le territoire de la huitième circonscription des Bouches-du-Rhône, nous avons demandé à notre Maire Claude FILIPPI d'être candidat à cette échéance électorale.

Connaissant bien la majorité des communes qui constituent ce territoire et y ayant déjà mené deux combats politiques lors des élections départementales de 2011 et de 2015, sa candidature présente un caractère légitime, soutenue par plusieurs Maires, Elus et personnalités de la société civile.

L'enjeu des élections législatives est tel qu'il faudra d'une part battre les socialistes et leur candidat sortant, actuel député de la 8ème circonscription, et d'autre part battre un Front National très puissant dans cette circonscription et déterminé à remporter cette élection.

Il serait suicidaire d'envisager confier ce combat à une candidate parachutée totalement déconnectée de cette circonscription et de ce territoire, et qui risquerait de faire élire le candidat du Front National. L'argument de la parité ne devrait pas entrer en considération pour déterminer nos représentants politiques. Les enjeux sont beaucoup trop considérables, les choix doivent être réfléchis et raisonnables. Nous espérons que Les Républicains reviendront sur cette décision.

L'équipe des Elus de la majorité municipale se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Une réunion publique concernant l'Héritière sera organisée prochainement afin de vous exposer le projet et le calendrier des travaux et réalisations.

Pour maintenir le lien et l'échange avec ses administrés, Monsieur le Maire poursuivra dès la rentrée l'organisation de réunions de quartier, permettant de cibler précisément les enjeux et les projets relatifs à chaque secteur de la commune en concertation avec les riverains.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

**L'équipe de la Majorité Municipale
« Ventabren à Cœur »**

Le groupe d'opposition "Vivre à Ventabren"

« En toute chose il faut considérer la fin »

(Le renard et le bouc, de la Fontaine)

Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2017 et seront suivies par les élections législatives.

Au moment où l'on nous demande de rendre ces lignes (mi-juillet) la situation est celle-ci : les candidats à la députation "Les Républicains" ont été officiellement désignés fin juin et dans notre circonscription (la 8^{ème}) l'investiture a été confiée à **Sandra Dalbin au détriment de Claude Filippi**. Ecarté de toute responsabilité au sein de la Métropole comme du Conseil de territoire du Pays d'Aix c'est un nouveau désaveu que subit notre maire qui a clairement perdu la confiance de sa famille politique.

Manifestant très tôt son envie de « relever le défi », il clamait haut et fort sa « confiance en ses amis politiques, Bruno Gilles et Martine Vassal », oubliant au passage ses anciens « meilleurs » amis : Maryse Joissains et Jean-Claude Gaudin.

Nicolas Isnard (maire LR de Salon) candidat naturel à cette élection ayant décliné l'offre, a confirmé que le choix de Sandra Dalbin **décolait d'un large consensus des maires de la circonscription**, TOUS consultés sur cette désignation.

Liste citoyenne et d'intérêt communal, Vivre à Ventabren ne prend pas part aux décisions internes des partis politiques. **Mais nous salvons cette volonté de renouvellement de la classe politique comme la confiance faite à la jeunesse et aux femmes**. Nous demeurons cependant très inquiets des conséquences locales de la décision de notre édile : Il persiste à vouloir s'engager désespérément seul dans une campagne nécessitant de gros moyens financiers, sans le soutien d'un parti, se défaussant ainsi des responsabilités électives qui lui incombent au moment même où la commune doit relever de nombreux défis liés aux défaillances de gestion de ces dernières années.

La commune doit aujourd'hui répondre à des impératifs lourds et urgents : éco-quartier de l'Héritière, révision du PLU, construction des logements sociaux tout en dégagant des ressources d'investissement et en assurant la pérennité des services publics relevant de sa compétence.

Pour l'ensemble de ces décisions, Ventabren doit enfin se mettre en action **en concertation avec sa population dont on modifie l'environnement, le cadre de vie, à laquelle on impose toujours plus de participation financière... sans jamais solliciter son avis**.

Pour la révision du PLU, les modalités de la concertation étaient pourtant clairement affichées. Or aucun « dossier thématique dans le bulletin municipal » n'a été publié, une seule réunion publique s'est tenue en avril 2015 annonçant la création d'une commission ne portant que sur le quartier de l'Héritière. Si cette commission s'est réunie régulièrement les premiers mois, elle piétine depuis le début de l'année : les convocations se font rares, sans ordre du jour ni compte rendu, et le maire n'y participe plus.

Pourtant dans le domaine de l'urbanisme, il y a matière à s'inquiéter.

Le Contrat de Mixité Sociale **caché par le Maire mais que nous vous avons dévoilé** méritait d'être soumis à la concertation de la population. Au-delà de l'obligation légale de construire 30% de logement sociaux (au lieu de 25%, du fait de carence en ce domaine), le Maire s'est engagé seul et alors que rien ne l'y oblige, à construire plus du double d'habitations sans consultation de son conseil municipal, ni concertation avec sa population. **Or avec plus de 1100 logements à venir la commune va presque doubler sa population**. Les Ventabrennais vont en subir les inconvénients à très court terme... si ce n'est déjà fait !

Le second axe défaillant de cette municipalité c'est son manque d'anticipation.

De par son accroissement naturel (269 permis de construire délivrés entre 2009 et 2014), la commune doit régulièrement ajuster ses services à la population. Que ce soit le réseau routier, celui de l'assainissement mais également les volumes d'accueil de la station d'épuration, sa puissance électrique,.... Tous ces services plus ou moins visibles aux ventabrennais sont désespérément à la traîne. **Ils demandent tous un travail de prospective et d'anticipation auquel au-**

cune réponse n'est apportée par une municipalité pourtant en place depuis ...2001. Avec cette augmentation insensée, décidée seule par la mairie, comment allons nous gérer ces besoins qui se font aujourd'hui pressants ? Avec quelles ressources la commune va-t-elle pouvoir les financer alors que les caisses sont vides ?

On voit combien la corde est déjà tendue quand on apprend que la fréquentation de la cantine n'est plus ouverte à tous les enfants du niveau maternelle ; décision prise en catimini par simple arrêté du maire (du 23 mai 2016) alors que seul le Conseil Municipal est compétent pour voter ce document... qui est donc entaché d'illegalité.

Si aujourd'hui —sans la construction des logements prévus dans le Contrat de mixité sociale- la municipalité est contrainte de limiter l'accès à la restauration scolaire, qu'en sera-t-il pour les rentrées prochaines alors que le PLU sera voté en fin d'année ? Soucieux de la gestion du dossier des affaires scolaires, nous avons demandé depuis plus de 6 mois à vérifier les chiffres de fréquentation de la cantine auprès de l'élue en charge... nous attendons toujours une réponse malgré nos nombreuses relances.

Aujourd'hui le service de restauration, demain ce seront les classes qui viendront à manquer de places. On se réfugie derrière la réalisation d'une école au quartier de l'Héritière dont ne sait toujours pas si les 5 classes de primaire seront construites en même temps que les 3 classes de maternelle... **or ne nous leurrons pas, cette structure absorbera à peine les nouveaux arrivants de ce quartier**.

Dans quelles conditions vont être accueillis nos enfants ?

Manque de concertation, manque d'anticipation et pourtant que de dossiers sont en souffrance dans notre commune dont l'édile ne rêve que de s'échapper vers d'autres fonctions !... Est-ce ainsi que l'on assume ses responsabilités Monsieur le Maire ?

Les six élus de Vivre à Ventabren.

Monsieur le Maire reçoit sans rendez-vous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00

MAIRIE

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Permanences 2 samedis par mois de 8h30 à 12h
Secrétariat général : 04 42 28 80 14
Fax : 04 42 28 79 78

Comptabilité - Élection

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Pôle Enfance-Jeunesse :

Transports scolaires - services périscolaires

Impasse de la Crémade, face au Centre de Loisirs « La Marelle » - 04 84 47 01 55

enfance.jeunesse@mairie-ventabren.fr

Service d'Etat Civil

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 16h30
(sauf le mercredi après-midi)
Et jusqu'à 18 heures sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES

Services techniques : 04 42 28 91 57

Service forêts : 04 42 28 89 97

Cadastre - Urbanisme et environnement

04 42 28 90 55

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Permanences du CAUE sur rendez-vous tous les 2^{èmes}

mardis de chaque mois.

Bibliothèque :

Espace Matheron : 04 42 28 71 81

Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant scolaire

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

Musée - Office de Tourisme

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

Centre Communal d'Action Sociale

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

C.C.A.S. : 04 42 28 88 86

Service de l'emploi : 04 42 28 85 66

Permanence de la Mission locale

3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00,

Espace Matheron

Renseignements au 04.42.61.92.50



NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement tous les vendredis matins.

Prendre rendez-vous au 06 70 06 21 81.



Transport à la demande

En remplacement de la navette urbaine, ce transport vous permet de vous déplacer depuis un rayon plus large en toute liberté sur simple demande.

Le délai de réservation est de 1h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à un mois maximum.

N° VERT : 0 800 94 40 40

(gratuit depuis un poste fixe).

Tous les jours de 8h à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour connaître les tarifs, horaires ou toute autre information

www.ventabren.fr

Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne

Michèle WIELGOSZ-PITZINI
sur rendez-vous au 04 90 55 76 08

Mairie de Pélissanne (mairie annexe) :
les jeudis de 14h à 17h

Mairie de Velaux (nouvel Hôtel de Ville) :
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h30 à 16h30

ECOLE MATERNELLE

Directrice M^{me} FLUMIANI - 04 42 28 95 77

ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. GIRAUD - 04 42 28 70 43

CRECHE Directrice M^{me} COTELLE
04 42 28 78 25

CENTRE DE LOISIRS « La Marelle »

Responsable : Alexandra GAZZANO
04 42 28 88 63

SMILJ

Responsable : Marie-Laure RUSSO
04 42 28 76 33

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

04 42 28 76 47

ECOLE DE MUSIQUE

Directrice Magali GUARINO
ecoledemusiqueventabren@gmail.com

SALLE REINE JEANNE

04 42 28 80 07

SALLE SAINTE VICTOIRE

04 42 28 93 72

LA POSTE

04 42 28 80 30

TAXIS

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE
06 07 45 76 22

Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit
Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

EDF AIX-EN-PROVENCE

0801 800 097

PRESBYTERE Coudoux

Père François-Régis MICHAUD
Contact sur le village : M^{me} Mauclair
04 42 28 80 86

Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61

adcoudoux@wanadoo.fr

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Lambesc 08 10 400 500

AIDE A DOMICILE

ADAR : 04 42 95 26 83

ADMR - Mme Bertrand : 04 42 21 14 41

DOMIDOM : 04 42 96 18 35

PHARMACIES

Pharmacie de MORTAIN

613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren

Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28

Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h15 et de 15h à 19h15

M^{mes} VERGNE et BRUGEDE

Centre Commercial Intermarché -

Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19h30

INFIRMIERES

M^{lle} BALLAND

Quartier des Aires - 04 42 28 74 45

M^{lle} CHELLI Magali : 04 42 28 83 66

24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73

M^{lle} CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57

24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66

M^{me} FARAUD Brigitte

Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16

M^{me} LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24

16, les Mourades - 06 19 17 99 20

M^{me} LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05

M^{me} WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59

12, Chemin des Espailards - 06 86 57 88 93

CLINIQUE VETERINAIRE

M. CLOUZEAU M.

Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

MEDECINS

Dr MARCHASSON

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19

ou www.docteurmarchasson.fr

Dr REBOUD

26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90

Dr OPRE

Qu. Maralouine : 04 42 57 05 10

OSTEOPATHES

M^{lle} BESNIER MORELLATO F.

24 av. Ch. De Gaulle : 06 67 50 13 04

Mme DESMARETZ PICHAVANT

11 bd de Provence : 06 25 35 62 53

DENTISTES

Dr PARA Claire

26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63

Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.

Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58

04 42 92 52 78

KINESITHERAPEUTES

M. PETROV J. 04 42 28 71 58

et Melle BESNIER MORELLATO F.

06 67 50 13 04 - 24, av. Ch. de Gaulle

Maurin MOLINERO :

06 80 45 88 79 - Qu. Maralouine

ORTHOPHONISTES

M^{me} LEONE

26, av. Charles de Gaulle : 06 59 44 89 59

M^{me} AMIOT

23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

Mme THIL

Qu. Maralouine : 06 21 42 14 34

SERVICES D'URGENCE

URGENCES

15 ou 112

(depuis un portable)

POMPIERS

En cas d'accident ou d'incendie, composez le : 18 ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.

04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS

AIX-EN-PROVENCE

04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON

04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES

04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE

04 42 28 89 97

RÉSERVE COMMUNALE

DE SÉCURITÉ CIVILE :

06 75 63 50 21

04 42 28 70 21

ETAT CIVIL

DÉCÈS

COGNAULT-ORTOLI Robert	07/02/2016
CENERINO Marcel	18/02/2016
REGUIN Georges	15/03/2016
CHANU Honoré	30/03/2016
CLARE Eliane épouse MARCOTTY	10/04/2016
ALLIONE Jacqueline veuve STRANO	19/05/2016
SATORRÈS Robert	27/05/2016

HADDE Eliane épouse LEVEZAC	28/05/2016
VINCENT Claude épouse BALZARINI	19/06/2016
GAUDIOSO Marie Louise v ^{me} RECUSATI	24/06/2016
ARZIKA-DURON Souley	02/07/2016
MOLINERI Elisabeth ép. ARCHIMBAUD	04/07/2016
ORGEVAL Claude	07/07/2016
HONNORAT Raoul	14/07/2016
LAMANNA Sylvie épouse TIRMARCHE	18/07/2016

MARIAGES

MARECHAL Patrick - BRUN Nicole	07/04/2016
AVEZAC Robert - LONG Eliane	09/04/2016
JACQUEMIN Guillaume - BACCAR Dalila	30/04/2016
CARRÉ Gurvan - MELIS Jessy	07/05/2016
KNUCHEL Vincent - GED Marie	07/05/2016
ALMELA Stéphane - FAVRE Karen	17/05/2016
GASLONDE Marc - BERTON Céline	21/05/2016
BENDAHMANE Benjamin - BOUFFENIE Caroline	28/05/2016
LUDWIG Grégory - PINOTTI Aurélie	04/06/2016
ANDRÉ Jean-Philippe - MAGIN Leticia	04/06/2016
DÉRAMÉ Dominique - DESCOURS Emmanuelle	11/06/2016
KERN Nicolas - ENGELDINGER Elsa	18/06/2016
CAUVET Yannick - MAHUT Audrey	18/06/2016
GIRAUDO Auguste - ROQUES Bernadette	18/06/2016
LAMBERT Laurent - GALTIER Jocelyne	18/06/2016
REARD Alexandre - QUÉLAIN Aurélie	25/06/2016
BLANCHET Marjorie - VEZINET Pauline	25/06/2016
TORO CHINCHILLA Ivan - ROUSSEY Iris	02/07/2016
VANHEULEN Alain - PERRIN Magali	02/07/2016
LARMET Romain - PLATA Maria	09/07/2016
MARCHAND Xavier - SANCHEZ Céline	16/07/2016
FLIPO Charley - MOINET Samantha	23/07/2016
HALLIER Jérémie - GAILLARD Lise	23/07/2016

NAISSANCES

LEVI Chiara	25/01/2016
KOWANDY Oscar	24/02/2016
VERSNOEYEN Amélien	02/03/2016
RAGUSA Pierre	05/03/2016
MICHAUD Prune	08/03/2016
LAVIRON Mila	24/03/2016
GRASS Isaure	02/04/2016
RAVETTA Tessa	18/04/2016
ARNAUD Thomas	26/04/2016
GONÇALVES CATEGREL Emil	03/05/2016
DEGREZ Elena	17/05/2016
NOGIER Mathys	01/06/2016
BOUTIN Léo	07/06/2016
MILANESIO Julia	13/06/2016
TRAISSAC Julia	19/06/2016
KNOBLOCH Anna-Rose	22/06/2016
GUILLAUME-GIRARDOT Nino	27/06/2016

Calendrier des festivités 2016-2017



Journée du Patrimoine

Samedi 17 septembre 2016

Concert à l'église Saint-Denis

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Expo-Bourse de véhicules anciens

Dimanche 18 septembre 2016

Plateau du complexe sportif

Organisé par Ventabren Rétro Passion

Grand Prix Littéraire de Provence

Dimanche 25 septembre 2016

Salle Sainte-Victoire

Organisé par l'Association Culturelle Provençale

Fête votive de la Saint-Denis

Dimanche 9 octobre 2016

Olympiades, Plateau du complexe sportif

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Marché de Noël

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016

Salle Reine Jeanne

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Festival du Court Métrage "Courts dans le Vent"

Vendredi 12 et samedi 13 mai 2017

Salle Sainte-Victoire

Organisé par les Amis du Festival

Expo des Métiers d'Art et de l'Artisanat Expo-rues des Peintres

Dimanche 14 mai 2017

Espace Jean Bourde et rue du village

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Course La Roquefavour

Dimanche 21 mai 2017

Organisé par l'association Ventabren Jogging Aventure

Feux de la Saint-Jean

Vendredi 23 juin 2017

Moulin de Ventabren

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

Fête Nationale

Judi 13 juillet 2017

Esplanade de la salle Reine Jeanne,
Plateau du complexe sportif

Organisé par l'Office Municipal de la Culture

L'ÉOUVÉ (N.M) :
NOM COMMUN DU CHÊNE VERT EN PROVENÇAL



*Dans la campagne aixoise,
sur les hauteurs du village de Ventabren,
situé au beau milieu du plateau sportif se trouve
le restaurant L'éouvé.*

*Entouré de pins et de chênes verts, ce restaurant vous accueille
dans une ambiance intérieure chaleureuse
et un décor rétro aux accents "vintage bistrot".*

*L'éouvé vous ouvre enfin ses portes sur sa cuisine
où les maîtres mots sont fraîcheur et gourmandise.*



www.leouve.com

info@leouve.com

RESTAURANT

04 42 92 25 68

SALON DE THÉ

19 chemin du cimetière (Plateau Sportif) 13 122 Ventabren



Optimisons votre maison

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



RT2012-BBC-PASSIF-ECOLOGIQUE
Traditionnel-Bois-monomur

EPC PREND EN MAIN VOTRE PROJET

Arnaud BURBAN

Président UNION DES MAISONS FRANCAISE du VAR
Plusieurs fois Médaillé d'OR UMF et EDF (2011-2014)



Construisons votre avenir
pour un meilleur confort de vie



55 Rue Cornaline
Zi les Jalassières
13510 EGUILLES
04 42 29 70 00
www.sarlepc.fr
sarl.epc@wanadoo.fr